L'ABEILLE DE LA N.-ORLÉANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS:
SAMEDI MATIN, 6 AVRIL.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

UN GRAND BAL MASQUÉ

SERA donné par une Société de Jeunes Gens, samedi soir, 6 avril 1867, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

[illegible]

Prix des billets.........$2.

On peut se procurer des billets d'invitation pour dames en s'adressant à M. G. Mendels, rue Dumaine, No [illegible]; au salon d'habillement du "Gem," rue Royale, près Canal; ou à l'un des Directeurs. Les noms et les résidences devront être donnés au [illegible]. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

Des propositions seront reçues jusqu'au 8 avril pour le restaurant et le vestiaire.

L'orchestre sera dirigé par C. YAGER. 16 mars

BAL !! BAL !!

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ TOUS LES SAMEDIS
A LA NOUVELLE SALLE D'ORLÉANS.
PRIX D'ENTRÉE POUR UN CAVALIER $2.00.

On trouvera tous les jours au rez-de-chaussée un cabinet approvisionné avec des liqueurs de premier choix.
HYPPOLITE PERCIVAL,
21 mars—1m Propriétaire.

Grande Nouveauté de Printemps,

ETOFFES POUR PANTALONS,
Et Vêtements complets,
CHEZ
E. GIRARD & COUTEUX
58, RUE DE CHARTRES

EN VENTE AUX PLUS BAS PRIX:
CASIMIRS D'ÉTÉ,
ETOFFES SABLÉES,
BATISTES DE LAINE,
DRAPS LÉGERS NOIRS,
DRAPS UNIS-COUL.
MERINOS, &c
GRAIN de POUDRE
BOMBAZINES,
ALPACAS,
SATINS IMPERIAL,
DUCKS BLANCS,
COUTILS ANGLAIS,
PIQUÉS à GILETS.
GINGA PUR FIL.
—AUSSI—
DRAPS A BILLARD,
DOUBLURE et FOURNITURES.
E. GIRARD & COUTEUX.
1er mars—3m

FUSILS. FUSILS. FUSILS.
Français et Anglais seulement.

100 FUSILS de chasse anglais, à deux coups, de Tayler & Newman,
100 do do do de Cooper,
100 do do do de Chapman,
100 do do do de Scholefield,
100 do do do de Moore.
300 FUSILS tordes, à bas prix: $12, $15, $18.

Nous avons tous ces fusils en magasin; nous les offrons aux marchands en gros et aux personnes en détail. Chaque fusil a été éprouvé afin d'éviter les accidents; nous pouvons donc les recommander en toute confiance.

TAYLOR & CHURCHILL,
Marchands de Quincaillerie, Fusils et Charrues.
RUE DES MAGASINS, No 41,
En face du St James Hôtel,
Enseigne du Fusil et de la Charrue d'or.
Magasin établi en 1833.
29 mars—1m

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 19 mars 1867.

Le 4 du courant, à une réunion des actionnaires, plus des deux tiers de ceux-ci ayant approuvé la réduction des actions, laquelle a été conformément passée, le 15 mars 1867, par devant E. Magner, notaire public; les actionnaires sont, par les présentes, prévenus et requis de se présenter à la banque pour y échanger les certificats de cent piastres par action en nouveaux certificats de soixante-quinze piastres par action, conformément au dit acte.
JNO. A. FREREY,
19 mars—1m Caissier.

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, 21 mars 1867.

AVIS est donné que l'assemblée annuelle régulière des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 44 de la rue Carondelet, le LUNDI 1er AVRIL 1867, à midi.
29 mars E. S. CHARLES, Secrétaire.

JAMES D. AUGUSTIN,
Avocat, Conseiller et Notaire public
39 PASSAGE DE LA BOURSE....39
ENTRE DOUANE ET BIENVILLE
7 mars—1m tlj

PHARMACIE.
Le Dr. M. ESCOUBAS a l'honneur d'annoncer au public et à sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir une pharmacie rue Poydras No. 227, près du Nouveau Marché. Il remplira les prescriptions médicales; il vend en détail, remplira les commandes pour la campagne et donnera des consultations gratuites de midi à deux heures. Il s'occupera spécialement du traitement des maladies syphilitiques.
12 fév—3 m

JUGE A. SAUCIER. F. MICHINARD.
SAUCIER & MICHINARD,
—AVOCATS—
No 42 rue de la Douane, entre Passage de la Bourse et rue de Chartres. 15 mars—1m

Demande de propriétés.
ON désire acheter PLUSIEURS PROPRIÉTÉS, situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District. S'adresser à
J. SAUVAGE,
Passage de la Bourse No 111, entre St Louis et Conti.

MALADIES.
M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes.
Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, [illegible] et toutes les maladies [illegible] des deux sexes [illegible].
F. GAUDOZ, pharmacien, [illegible]

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPÈCE.
Sirops, fruits conservés, vins.
13 & 14 rue St-Louis, 13 & 14
NOUVELLE-ORLÉANS

Le Dr GEUTEBRUCK
Docteur du Mexique aux Etats du Sud où il a exercé sa profession avant et pendant la guerre, offre respectueusement ses services comme médecin, chirurgien, etc. au public de la Nouvelle-Orléans.
Références—Ses diplômes d'Allemagne, du Mexique et des Etats-Unis.
Il donne des consultations en allemand, en anglais, en français et en espagnol.
Consultations gratuites pour les pauvres, de 1 à 2 heures de l'après-midi.
Rue Bourbon No 18, près Canal.

PERUVIAN BARK BITTERS.
(Bitters de Quinquina du Pérou.)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ A LA NOUVELLE-ORLÉANS d'après la recette d'un médecin pratiquant du Sud, d'une réputation reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet.

Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DYSPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PERL & Co., seuls propriétaires et fabricants, Nlle-Orléans (La.), 184 rue de Chartres.
Geo. L. [illegible], rue de la Commune, No 59, (Agents pour la vente en gros)
A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 25 mars—1 an

J. RIVIERE & CO.,
70 & 72 RUE DE LA COMMUNE.
Agents de
MM. BRANDENBURG, FRÈRES—BORDEAUX, et V. de X HARMONY, CADIX,

OFFRENT à vendre en quantités au gré des acheteurs, en Douane ou les droits payés.

Vin en bouteilles, Brandenburg Frères,
[illegible]
Vins Blancs en Bouteilles.
[illegible]
Vin Rouge en Barriques.
[illegible]
Sherries, Harmony.
[illegible]
Champagne.
[illegible]
Vins de Porto.
[illegible]
Cognac.
Eaux-de-vie.
[illegible]
Genièvre de Hollande.
[illegible]
Rhum.
[illegible]
Guignolet.
Amer.
Bourbon.
Whiskey.
[illegible] et différentes autres marques dont l'énumération serait trop longue.
Bay Rum.
8 mars—6m

THEATRE DE L'OPÉRA.
Angle des rues Toulouse et Bourbon.
PAUL ALHAIZA.............Directeur.
Samedi, 6 avril 1867.
[illegible]
13 tableaux, par M. Eugène Sue.
A l'étude—NOS BONS VILLAGEOIS.
L'administration a pris des mesures pour que le spectacle soit terminé avant minuit.
5 avril

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.
J. KITTRIDGE.......................Trésorier.
Samedi, à MIDI et le soir—Dimanche 6 et 7 avril.
GRANDE REPRÉSENTATION de MACARTHY,
SAMEDI, A MIDI—pour les dames et les enfants. Programme arrangé expressément pour la circonstance. Les dames pourront assister aux matinées sans se faire accompagner.
LE SOIR—MACARTHY, ESTELLE, BRENT, les ZAVISTOWSKIS, les REYNOLDS, les LACEY et toute la troupe.
Dimanche soir—Un choix des meilleures pièces de la semaine.
6 avril

Théâtre National.
Coin Baronne et Perdido.
G. OSTERMANN.........................Directeur
Samedi, 6 avril 1867.
EINE LEICHTE PERSON.
vaudeville en 4 actes par Emile Pohl.
ROSALIE TETDBERG—Mlle Antoinette Fehringer.
Musique par A. Conrad.
DIMANCHE, 7 avril—DER LUMPENSAMMLER VON PARIS, (Le Chiffonier de Paris), drame en 5 actes et un prologue par Henri Smidt.
PERE JEAN, le chiffonier—GUST. OSTERMANN.
5 avril

Théâtre St-Charles.
Propriétaires....BEN DE BAR & S. EDDY
LA CELEBRE FAMILLE BUISLAY,
Acrobates et pantomimes.
Représentation tous les soirs, et les samedis à MIDI. Allez voir le Saut du Niagara et la Montagne spirale. 1er avril

Musée du Crescent City.
RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.
[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]
Ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir.
E. W. Schaffer...........Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 700 livres. JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohême et ses trois machines à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MÉNAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangaroos, de gorilles, de singes, de lions du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et y étonne tout le monde; LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, de LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS, dont l'énumération serait trop longue. De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.
P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 5oct—6m

VILLES DE BAINS.
STEAMER CREOLE!
Pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.
Le beau steamer CREOLE,
fin marcheur et à basse pression, capitaine CHARLES WALKER, reprendra le service régulier, entre la Nouvelle-Orléans et les susdites villes, comme suit:
Les MARDIS et les JEUDIS—à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.
Les SAMEDIS—à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.
Au RETOUR:—Il partira d'Ocean Springs tous les MERCREDIS SOIR, VENDREDIS MATIN et DIMANCHES SOIR.
Il sera donné avis de la reprise du service de Pascagoula.
Ces voyages et départs se feront régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
Pour plus de détails, s'adresser à PETER MARCY, Rue Carondelet, No 25.
7 mars—1m

DÉPART tous les SAMEDIS à 5 heures du soir—Pour Opelousas—Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, CLEONA, Capt. C. C. Pickett (J. B. Smith, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau, comme ci-dessus. Il partira de Washington tous les Mercredis, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à
POLLINGUE & GAJAC, No 9 rue St Louis
Le CLEONA a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des paquets. 6 avril

AVIS.
Les jours de départ des bateaux de BAYOU SARA sont changés à partir de cette date, et seront, jusqu'à nouvel ordre, comme suit:
LAFOURCHE.........capitaine Greathouse.
Les Vendredis, à 10 heures A. M.
Les Lundis, à 5 heures P. M.
WAGONER..........capitaine Barnnoo.
Les Samedis, à 10 heures A. M.
Les Mardis, à 5 heures P. M.
SIMMES..........capitaine Truxler.
Les Dimanches, à 5 heures A. M.
Les Mercredis, à 5 heures P. M.
Ces bateaux s'arrêteront à tous les débarcadères pour le fret ou pour les passagers.
J. J. BROWN, Surintendant-général.
3 avril

Paquebots de Vicksburg.
Paquebots de la Malle des Etats-Unis, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.
Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.
Pour Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf ROBERT E. LEE, Capitaine Wm. S. Richardson partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.
Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.
Paquebot régulier de la malle des Etats Unis
GEN. JOHN A. QUITMAN,
Capitaine J. M. White,
partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.
P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret avec le privilège de rembarquement.
Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à
GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,
A. BRITTON & CO, rue Front, No 7,
16 fév—1 an

Bateau de la Nouvelle-Orléans et du Bayou Sara.
DEUX FOIS PAR SEMAINE.
Le Mardi, à 5 heures P. M., et le Samedi, à 10 heures du matin.
Pour Bayou Sara, Waterloo, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte—le magnifique paquebot Iberville, capitaine Emile F. Gross, commis J. G. Landry, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. RETOUR: Il partira de Bayou Sara tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à 8 heures du soir.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4.
3 avril J. J. COMAUX, rue St-Louis, No 4.

PARISIAN HAT STORE,
52.....rue de Chartres......52
E. G. AUDIBERT
VIENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, son stock de chapeaux et casquettes de printemps, savoir:
Chapeaux de soie adhérent et forme extra légers importés; Chapeaux de cachemire apprêtés et feutre de toutes couleurs; Chapeaux Derby de toute couleur et tout genre; Chapeaux souples de voyage ou de poche; Chapeaux paille d'Italie et paille cousue, Chapeaux Brésiliens et Palmier; Chapeaux de Panama et Campêche; Chapeaux et Casquettes en tout genre pour enfant; Cannes, Parapluies, Cravates, &c. &c.
E. G. Audibert profite de cette occasion pour remercier le public de son bienveillant patronage et le prévient en outre, qu'indépendamment de son stock en détail, le Parisian Hat Store a reçu pour ses amis les marchands de la campagne, le stock convenable pour la vente de l'intérieur, les priant de venir le visiter avant de faire leurs achats, persuadé qu'ils y trouveront tout ce qui leur faut dans cette spécialité et à des prix très modérés.
Les meilleurs ouvriers de Paris étant attachés à ce magasin, n'importe quel ordre sera rempli à satisfaction.
2 mars—1m

CHAMPAGNE
Carte Blanche
de Bouché Fils & Co, de Mareuil sur Ay
PAUL ADOUE & Co, seuls Agents, 29 rue Toulouse,
NOUVELLE-ORLÉANS.
16nov—3m

MALARCHER & CO.,
IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c.
Rue du Canal No 27 et rue [illegible] No 17, Nouvelle-Orléans.
Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage, constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché. Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix. 18 fév—1m

Banque des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1867.
AVIS est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette Banque aura lieu au No 8 du Commercial Place, MARDI, 16 avril 1867, à 1 heure P.-M., pour considérer les questions suivantes:
1o—La réduction des actions à trente piastres par action.
2o—L'émission de huit mille quatre cent soixante douze (8472) actions de trente piastres.
3o—L'augmentation du nombre de Directeurs—douze au lieu de cinq.
4o—La reprise des opérations.
5o—Toutes autres questions qui intéressent l'institution.
Des livres seront ouverts à la Banque, jusqu'au jour de la réunion, pour recevoir les signatures des actionnaires qui désirent voter sous cette forme sur l'une de ces propositions ou sur toutes.
THOS. ALLEN CLARKE, Président.
17 mars

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane.
[illegible]

RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Berthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
[illegible]
14 novembre

MARCHANDISES SECHES
A BON MARCHÉ.
Vente en Gros et en Détail.
UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines, de toute espèce, pour les familles et pour les habitants. [illegible]
M. HEIMAN, Rue du Canal, No 128.

Champagne Chs. Farre,
A vendre en débarquement du navire [illegible]
50 CAISSES [illegible]
Par J. J. MEEK, Seul Agent, 34, rue Gravier.
7 mars—1m

NOUVELLE-ORLÉANS ET ST-NAZAIRE.
COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.
LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

	1ère Classe	2me classe	Entrepont
St-Thomas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havane	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Rico	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hayti	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Santiago de Cuba	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guadeloupe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Martinique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Lucie	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St Vincent	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grenade	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Trinidad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Demerari	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Surinam	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cayenne	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Guayra	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Puerto Cabello	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Marthe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Buenaventura	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Islay	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Iquique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cobija	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caldera	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coquimbo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valparaiso	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Francisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acapulco (Manzanillo)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Punta Arenas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Libertad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acajutla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière du pont arrière de la Nlle-Orléans Saint Nazaire $240 en or.
Passage dans une cabine 2d pont avant......$18[illegible]
Passage d'entrepont......[illegible]
Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit compris dans les cabines extraordinaires du 1er pont.
Les enfants au-dessous de 2 ans ne paient pas.
Les enfants de 2 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus, place entière.
Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.
Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.
Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.
Les domestiques des passagers paieront prix fixé par le tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.
Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.
Pour passage s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, agent, 127, rue de la Commune.
19 janv—1 an t. 1 2 1.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:
EUROPE capitaine Lemarié....Samedi 6 avril
ST-LAURENT " Bocande....Samedi 20 avril
PEREIRE " Duchesne....Samedi 4 mai.
VILLE-DE-PARIS " Surmont....Samedi 18 mai.
PRIX DU PASSAGE (compris le vin),
payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $160. | Seconde cabine, $100.
POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $165. | Seconde cabine, $105.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne, évitent les ennuis du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.
3 avril V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire,
VIA HAVANE.
Le steamer français DARIEN,
Partant pour le port de la Havane le 15 avril, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.
Pour fret ou passage, s'adresser à VICTOR PERRILLIAT, agent, 127, rue de la Commune.
26 mars—au 15 avril.

Hambourg et la Nlle-Orléans.
Communication, par Steamer, entre la Nouvelle-Orléans et Hambourg.
LA COMPAGNIE AMÉRICAINE DE PAQUEBOTS DE HAMBOURG s'est décidée à ouvrir des communications directes par steamers, entre la NLLE-ORLEANS et HAMBOURG. Il a été résolu, pour le moment, d'envoyer à la Nouvelle-Orléans deux des beaux steamers en fer appartenant jusqu'ici à la flotte qui fait le service entre le port de New York et celui de Hambourg. Les dates de départ ont été fixées comme suit:
De HAMBOURG, 1er Octobre et 1er Novembre.
De la Nlle-ORLEANS, 15 Novembre et 15 Décembre.
—Prix du Passage—
De Hambourg à la Nouvelle-Orléans ou de la Nouvelle-Orléans à Hambourg, (Southampton et Havre).
1ère chambre. 2ème chambre. Entrepont.
$150 en or. $112 50 en or. $45 en or.
Pour plus de détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Rue Carondelet, No 65, ou à
26 mars— MAURY & CO., rue Gravier, No 188.

Pour New-York directement.
Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.
LIGNE DU "STAR."
VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.
MORNING STAR....2500 tonneaux....Nelson, comm.
GUIDING STAR....2500 " Berry, "
MISSISSIPPI....2200 " Sumner, "
MERRIMACK....2300 " Vanslee, "
HAVANA....2000 " Palmer, "
MONTEREY....1400 " Edwards, "
MARIPOSA....1400 " Quick, "
MATANZAS....1400 "
MISSOURI....1400 " Hudson "
Le vapeur MONTEREY, Edwards, commandant,
Partira SAMEDI, le 6 avril 1867, à 8 h. du matin,
Ce vapeur sera suivi par le MARIPOSA, Quick, commandant.
Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson.
On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.
Pour fret ou passage, s'adresser à
CREEVY, NICKERSON & CO, agents, 33 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
C. K. GARRISON, président,
15 août No 5, Bowling Green, New-York.

POUR NEW-YORK.
Steamers de la Ligne Cromwell.—New-York et Nlle-Orléans.
Départ, SAMEDI, 6 avril, à 7 heures du matin,
Le steamer favori Et fin marcheur,
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Passage de 1ère classe.........$60.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour BRÊME.
Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.
1er avril

POUR RIO DE JANEIRO—BRESIL.
Départ, mardi, 16 avril prochain.
Le magnifique vapeur MARMION.
.........Commandant,
partira positivement pour Rio de Janeiro, le mardi, 16 avril prochain.
Les personnes qui désireraient émigrer au Brésil sous la protection du gouvernement impérial, par lequel le dit vapeur est affrété, peuvent se procurer tous les renseignements désirables en s'adressant à l'agent du gouvernement brésilien,
D. DE GOICOURIA,
5, rue Carondelet, bureau au fond du rez-de-chaussée.
21 mars

POUR LE HAVRE.
Le navire américain SORRENTO, de première classe et d'un très faible tirant d'eau, capitaine H. A. Wilson, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant d'excellents aménagements, s'adresser à
W. E. BUDDENDORFF, Rue de la Commune, No 175, ou à CREEVY, NICKERSON & CO, Rue Carondelet, No 33.
6 avril

POUR LA HAVANE—La belle goëlette mexicaine NEPTUNO, capitaine Rivas, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu.
Pour balance de fret et passage, s'adresser chez PUIG FRERES, 37, rue Douane.

POUR BORDEAUX.
SEULE OCCASION! VOIE DIRECTE!
La belle barque italienne ANDREA DORIA, C. [illegible], capitaine, du port de huit cents tonneaux, et de première classe, ayant les trois quarts de son chargement engagé, et ayant d'excellents aménagements pour passagers de 1ère et 2de classe, partira sous peu.
Pour fret ou passage s'adresser à L. JOUBLANC, 22 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.
21 mars

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec des conditions très favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ, No 27, rue Vieille-Levée.

Champagne Moet & Chandon.
ANTOINE OECHS,
[illegible].....NEW YORK.
Seul agent, aux Etats-Unis et au Canada, pour la vente de Moet & Chandon, premières qualités:
SILLERY do
FLEUR de SILLERY do
VERZENAY do
GRAND VIN ANGLAIS do
GRAND VIN IMPÉRIAL do
AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'État de la Louisiane, [illegible]
G. M. BAYLY & CO.,
Rue de la Commune, No 66.

VENTES JUDICIAIRES.

A. D. JAMES vs A. D. KELLY.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, six d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro Trois, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Lafayette et Girod, suivant plan dressé par A. Hilliard, ci-devant arpenteur, le 17 de février 1857, et déposé à l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville; le dit lot mesurant [illegible] de face sur la rue St-Charles, sur une profondeur de cent vingt pieds, mesure américaine.
Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Banque de la Louisiane par acte au rapport de Wm. Christy, autrefois notaire public en cette ville, en date du 20 d'avril 1846.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
La propriété est louée jusqu'au 1er novembre prochain et le loyer est payé.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.
6 mars—15, 22, 29 et 6 av.

B. F. MIOTON vs AUGUSTE DAVIS
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 13,361—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI six d'avril 1867, à 4½ heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:
Les meubles meublants et effets qui se trouvent dans la maison occupée par le défendeur et située rue Royale près celle de l'Hôpital, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour preuve.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
Mars—28, 29, 1, 5, 6 av

ENGLAND & TELLOR, propriétaires de la goëlette Industry vs T. KLIENPETER et les propriétaires des débris de la goëlette Lizzie.
CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No 17,226—En vertu d'un ordre de vente rendu le 29 de mars 1867 et à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI quinze d'avril 1867, à 4½ heures P. M., au No 77 rue des Champs Elysées, dans le Troisième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de
Les débris de la goëlette LIZZIE tels que, voiles, poulies, cordes, chaînes, &c., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Séquestrés dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans
5avril—6 8 12 15

Succession de feu GILBERT S. HAWKINS, décédé.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,270—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 mars 1867 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de—
L'intérêt du défunt, à savoir: les deux tiers indivis dans plusieurs comptes et balances de comptes dus à l'ancienne société commerciale de Hawkins & Norwood, suivant bilan E, déposé au greffe de la Cour susdite, et dont copie est de la teneur suivante:—

DÉBITEURS.	Comptes et billets déclarés aux comptes et non payés.	Comptes au grand Livre.	Balances de Caisse.	Total Balances de Caisse.
LOT No 1.				
Edwin C. Andrews	....	3730 87	....	
Estate Edwin C. Andrews	....	616 20	....	
Loss—		6386 10	....	
Draft from G. W. Sentell, due January 4, 1862	494 17	....	....	
Draft from Wm. De[illegible], due January 4, 1862	351 30	....	....	
Draft from F. W. Hutchinson, due Feb. 4, 1863	336 00	1661 97	5594 13	
J. T. Coon	....	1767 63	....	
Loss draft from Kosciusko Pickett, Jan. 4, 1863	....	1600 00	187 62	5471 75
LOT No 2.				
Frank Hitchcock	....	1310 47	....	
Loss draft from Meyer & Strauss, due Jan. 4, 1863	165 75	....	....	
Loss draft from own order, Feb. 1, 1862	103 75	....	....	
Loss draft from own order, Feb. 1, 1862	103 75	373 25	1837 22	
W. W. McWillie	....	2736 00	....	
Loss draft fr. E. Risley & Co., Nov. 14, 1861	....	902 75	1833 25	
John N. Hunter	....	12049 45	....	
Loss account own order, due October 15, 1861	2900 00	....	....	
Loss account own order, due November 15, 1861	2600 00	....	....	
Loss account own order, due January 4, 1862	2600 00	....	....	
Loss account J. D. Stamps, November 4, 1861	100 00	8109 09	3949 45	6610 62
LOT No 3.				
Jesse T. Hunter	....	2346 47	....	
Loss draft fr. North Dutill & Co., due Oct 17, '61	451 00	....	....	
Loss draft Folger & Co., due November 28, 1861	377 20	823 28	1317 30	
A. S. Keller	....	3897 20	....	
Loss draft fr. S. P. Collins, due January 4, 1862	....	3330 00	2197 25	
Mrs. A. Madden	....	323 72	....	
Loss draft fr. Bloom, due November 4, 1861	....	134 25	191 47	
Jonas Pat[illegible]	....	2572 51	....	
Loss draft fr. A. Levy & Co., due Nov. 1, '61	396 64	....	....	
Loss draft fr. J. A. Lum & Co., due Oct. 4, 1861	310 00	....	....	
Loss draft fr. M. Levy & Co., due Oct. 16, 1861	300 00	....	....	
Loss draft fr. C. Deval & Co., due Oct 12, 1861	155 22	....	....	
Loss draft fr. own order, due Oct 15, '61	460 00	1437 74	934 77	
W. H. Stanley	....	1418 50	....	
Loss draft fr. A. Adler, due Nov. 4, '61	....	137 50	888 66	
Trotz, Slaughter & Co.	....	2438 93	....	
Loss draft fr. A. Sherwell & Son, due Oct. 10, 1861	1130 00	....	....	
Loss draft fr. Sampson & Keen, due Nov 15, 1861	501 38	1695 15	881 71	6510 93
LOT No 4.				
John M. Brown	....	....	....	2240 23
LOT No 5.				
S. W. Munday	....	3075 07	....	
Loss draft fr. E. H. Drawghan, due Dec 4, 1861	166 5[illegible]	....	....	
Loss draft fr. self, due Dec. 4, 1861	300 00	362 35	2794 56	
James B. Smith	....	9544 25	....	
Loss draft fr. Jones Platt, due Nov. 4, 1861	4345 62	....	....	
Loss draft fr. J. A. Spangler, due Feb 4, 1862	1161 95	....	....	
Note fr. H. A. Norwood, due Oct. 15, 1861	300 00	7976 27	1734 66	
Hugh M. Brown	....	435 30	....	
John M. Brown	....	263 96	....	
Doct. A. Canuth	....	[illegible]	....	3782 68
LOT No 6.				
Samuel W. Riley	....	2972 71	....	
Loss draft own order, due Jan. 4, 1862	347 95	....	....	
Loss draft own order, due Jan. 4, 1862	358 27	941 22	2071 35	
H. B. Harrell	....	1434 52	....	
Mrs. M. E. A. Castou	....	645 16	....	
John James	....	658 75	....	
D. P. A. Cook	....	160 29	....	5887 68
LOT No 7.				
Gordian A. Smith	....	2340 81	....	
Loss draft fr. C. H. Slocomb & Co. due Nov. 4, 1861	109 30	....	....	
Loss draft fr. Chas. Tourneu, due Nov. 4, 1861	400 95	....	....	
Loss draft fr. J. P. Harper, due Nov. 4, 1861	136 00	....	....	
Loss draft fr. E. Cowen, due Nov. 4, 1861	330 00	....	....	
Note A. Montreuil, due Dec. 4, 1861	4000 00	....	....	
Note H. & Norwood, Nov. 12, 1861	3000 00	....	....	
Note H. & Norwood, Dec. 12, 1861	3000 00	....	....	
Note H. & Norwood, Jan. 12, 1862	2500 00	....	....	
Note H. & Norwood, Feb 12, 1862	2500 00	16015 13	7325 68	7625 68
LOT No 8.				
M. H. Dickson	....	1208 81	....	
John W. Hunter	....	468 63	....	
Hamilton & Jenkins	....	477 06	....	
Mrs. Mary Hatcher	....	2675 72	....	
Mrs. Kesiah Coleman	....	508 15	....	5719 66
LOT No 9.				
J. Bent Kirks	....	1392 63	....	
John W. Dickson	....	1306 05	....	
Est. J. W. Cleveland	....	464 51	....	
Jas. Embree	....	917 94	....	
S. J. Gravis	....	202 29	....	
S. McCarty	....	369 13	....	
Mrs. E. S. Mills	....	1047 97	....	5756 32
LOT No 10.				
J. T. Norwood	....	20254 48	....	20254 48
LOT No 11.				
W. G. Redden	....	1165 06	....	
Estate Adam Riser	....	1100 28	....	
C. B. Palmer	....	476 96	....	
G. P. McCoy	....	373 89	....	
Thomas P. Stint	....	1409 21	....	
Mrs. C. Satterfield	....	2013 03	....	6172 45
LOT No 12.				
W. E. Oswiden	....	184 95	....	
Tinsler & Oswiden	....	779 72	....	
Henry Tressler	....	1337 14	....	
Dees, S. J. Taylor	....	203 27	....	
J. Alex. Ventress, Jr	....	577 90	....	
Robert T. Young	....	354 16	....	
James B. Hunter	....	1562 67	....	5006 07
LOT No 13.				
M. A. Scott	....	2847 36	....	
E. A. Scott	....	1890 26	....	
Stephen Windham	....	566 30	....	
Mrs L. P. Addison	....	315 35	....	
Edward Coleman	....	271 30	....	
Mrs. Alfred Castle	....	468 15	....	
Mrs M. C. Cleveland	....	463 70	....	
G. M. Hamilton	....	71 60	....	5632 33
LOT No 14.				
Michael Dickson	....	....	2019 84	
Loss draft fr. Bloom, Kahn & Co., due Jan 15, '62	1100 31	....	....	
Loss draft fr. G. Randolf, due Jan 4 '62	300 00	1368 31	651 05	
Mrs Martha F. Wiems	....	1354 14	....	
Mrs Julia A. Ventress	....	2657 03	....	5486 49
LOT No 15.				
R. W. Troth	....	2028 27	....	
Mrs P. A. Ryan	....	74 82	....	
J. D. Nettles	....	311 21	....	
Mrs R. B. Nettles	....	[illegible]	....	
G. W. & W. Pierce	....	8 74	....	
A. & R. Hough	....	[illegible]	....	
John Bostner	....	[illegible]	....	
Elizabeth Bourke	....	[illegible]	....	
W. Root & Co	....	[illegible]	....	
Z. Freeman	....	[illegible]	....	
R. B. Dunner	....	[illegible]	....	
J. Roglie	....	[illegible]	....	
D. Ringgold	....	[illegible]	....	5464 25
LOT No 16.				
James Y. Lilly	....	[illegible]	....	
M. Roberts	....	[illegible]	....	
John Ranchlee	....	[illegible]	....	
M. H. Steed	....	[illegible]	....	
[illegible]	....	[illegible]	....	
J. W. & M. H. Dickson	....	[illegible]	....	
Hays & Holland	....	[illegible]	....	
[illegible]	....	[illegible]	....	
R. C. Courtly	....	[illegible]	....	
C. A. Lethem	....	[illegible]	....	
E. C. Burke	....	[illegible]	....	
F. T. Selden	....	[illegible]	....	
A. White	....	[illegible]	....	
Jas. R. Hollomon	....	[illegible]	....	
Mrs Anne Wood	....	[illegible]	....	
[illegible]	....	[illegible]	....	
W. Tucker	....	[illegible]	....	
W. M. Norwood	....	[illegible]	....	
Priscilla Andrews	....	[illegible]	....	
David Dickson	....	[illegible]	....	
J. L. Sutherland	....	[illegible]	....	
[illegible]	....	[illegible]	....	
J. Dickson	....	[illegible]	....	
Young & Hamilton	....	[illegible]	....	
Charles Hochner	....	[illegible]	....	
Mrs Sallie Hitchcock	....	[illegible]	....	[illegible]

Cette vente sera sans recours contre la dite succession [illegible].
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.
29 mars—

VENTES A L'ENCAN.
PAR VINCENT & CO.
Grande vente d'Habillements, Lingeries, Bottes et Souliers.
PAR VINCENT & Co., Wm. P. VINCENT, encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—
60 caisses d'habillements frais et manufacturés récemment.
Paletots, sacs et redingotes en drap. Habillements, dusters toile, &c. &c.
—Egalement—
30 caisses de chemises à devants de toile, dito [illegible] fine blanche, dito Hickory, caleçons mousseline blanche et écrue, Jeans, molletons, &c. &c.
—Egalement—
235 caisses bottes et souliers, comprenant un stock complet. 6 avril

FRANCIS FERNANDEZ & CO
Marchandises étrangères et du pays.
Par FRANCIS FERNANDEZ & Co. F. FERNANDEZ, Encanteur.
AUJOURD'HUI, samedi 6 avril, il sera vendu, à 10 heures précises, à leur salle d'encan, Nos 44, rue Vieille-Levée, entre Bienville et Douane:
100 pièces coton blanc.
100 douzaines mouchoirs madras couleur.
50 do do mousquetaires coton.
50 pièces [illegible]
200 do toile d'Irlande.
300 douzaines bas et chaussons.
[illegible]
100 douzaines chemises françaises.
—AUSSI—
Bobinet, alpaca, brin blanc et écru, gingam, toile à draps, mousseline suisse, barèges, coutil à pantalons, parapluies, mouchoirs fil, serviettes, nappes, [illegible], pantalons, chemises de peau, &c. &c. &c.
Conditions à la vente. 6 avril

PAR J. P. BOISSEAU.
Oranges! Oranges!! Limons! Limons!!
Reste de la cargaison des barques "Gabrielle" et "Biaggio" à l'encan.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau: rue Gravier, Nos. 49 et 51.
IL sera vendu, aujourd'hui samedi, 6 avril 1867, à midi, sur la Levée, au pied de la rue du Quartier—
3,000 caisses oranges et limons.—Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 avril

Balais, Jambons, Epaules, Saucisses.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu, aujourd'hui samedi 6 avril, à 11 heures du matin, au magasin Nos. 49 et 51 de la rue Gravier—Balais, jambons, épaules saucisses, beurre, biscuits, cornichons, fromage, [illegible], chandelles, allumettes, tabac à fumer, cigares, [illegible], whisky, gin, porto, sherry, vin et champagne.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6avril

VENTES JUDICIAIRES.
La Dame Céleste Bujac vs son époux, Mathieu Jules Bujac.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, sept mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Royale, Chartres et Toulouse. Le dit terrain mesure vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre, vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes sur la ligne de fond et cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par J. Commony, arpenteur, en date du 26 juin 1864, et annexé en la possession du défendeur.
Les bâtisses et améliorations consistent en cette magnifique et spacieuse maison de rez-de-chaussée, couverte en ardoises, portant le No 47 sur la rue St Pierre, dépendances et appartenances et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages y attachés et y appartenant.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Nicholas J. Hoey, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, ci devant notaire public en cette ville, en date du 31 d'octobre 1866.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6avril—6,13,20,30—7mai

Joseph H. Wilson & Co vs C. Green & al (Christophe Green & Philippe Bennett) in solido. Le même vs C. Green & P. Bennett.
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, Nos 19,274 et 19,275—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai le MARDI sept Mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro vingt-six, et formant partie du groupe de terrains borné par les rues Hurst, Nouvelle, Chippewa et Jersey et mesurant trente cinq pieds de face sur chacune des rues [illegible] chacune des rues Chippewa et Jersey. Le tout mesure américaine.
Appartenant au défendeur Bennett et Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5avril—13 [illegible] mai 7

James Walsh vs. John C. Barelli et Joseph Mitchell.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,256—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI trente avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Un certain ILET DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de "RAFFINERIE DE SUCRE DE LA LOUISIANE" et situé dans la paroisse d'Orléans, [illegible] Forstall. Ensemble avec toutes les machines et installations y attachées.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—L'acquéreur assumera le montant de la première hypothèque, [illegible] payable le 21 février 1868 et paiera la balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—avril 6,13,20,30

WOOLVERTON & BARRINGER vs JAMES HILL
TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,732—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quinze d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Deux certaines portions de terre situées dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, du Commerce, Julia et St-Joseph, [illegible]
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29 mars—5, 6, 12, 15 avril

Lapène & Farré vs Pierre Mollard.
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 19,7[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dumaine, St Philippe et Dauphine et mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne, sur cent vingt pieds de profondeur, borné du côté de la rue Dumaine par la propriété aujourd'hui ou ci-devant de P. C. Marlou, et du côté de la rue St Philippe par la propriété, aujourd'hui ou ci-devant de Chérubin & Desmare.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de A. E. Bienvenu, notaire public en cette ville, en date du 17 novembre 1865 portant vente de la dite propriété par H. Chess alias Hans.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5avril—5,13,22,30,—7mai.

VENTE DE CONSTABLE.
Elias Funk contre M. Walker—No 6,264.
EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Premier Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, VENDREDI 12 avril 1867, à midi, au No 151 de la rue Julie, près Camp, les propriétés suivantes—
Quatre belles chaises de barbier et quatre planches en marbre, saisies dans le susdit procès.—Conditions, comptant en Greenbacks.
JOHN MASKEW, Constable.
2 avril—7, 12

AVIS JUDICIAIRES.
Succession de Virginia Bradley, épouse de Léon Lavigne—No 25,230.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
6 avril—11, 15

Succession de Wm J. McArthur.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Robert J. Duffy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession vacante de feu Wm J. McArthur, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
29 mars—avr 6

Succession de Mme Augustine Lessure, veuve de Joseph Anthoine.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Attendu que Jayme Frigola a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feue Mme veuve Anthoine, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE, Greffier.
29 mars—avr 6

Succession de John Wright—No 25,249.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que John M. Demarest a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Wright, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.
29 mars—avr 6

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.
A partir de JEUDI, 4 AVRIL, les convois de ce chemin de fer partiront comme suit:

DE LA VILLE.	DU LAC.
4 h. A. M., char à cheval.	5½ h. A. M., char à vapeur.
[illegible]	[illegible]

—ARRANGEMENT DU DIMANCHE—
Il y aura des CHARS A VAPEUR qui partiront de la ville tous les DIMANCHES MATIN, à 4 heures, au lieu de chars à cheval.
Un convoi extra partira de la ville tous les Dimanches, à 1 heure de l'après-midi.
A partir du 7 avril, les convois partiront des deux extrémités du chemin de fer, les Dimanches, toutes les demi-heures de 5 à 8 heures du soir.
Prenez, pour aller et venir, le même jour, 25 cts.
Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Passage, 15 cents pour aller et retour.
GEORGE PANDELLY, Surintendant-général.
4 avril

VENTES A L'ENCAN.
PAR C. E. GIRARDEY & CO
SCRIP D'ASSURANCE, ACTIONS, &c.
Succession de C. D. Yancey.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 18,869.
PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs, N. J. HOEY, encanteur.
Bureau: No 17 Place de la Bourse.
SAMEDI le 6 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un décret rendu dans la susdite affaire par l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans le 16 de février 1867, il sera vendu à l'enchère, pour le compte de la succession de C. D. Yancey, décédé—
—Scrip d'Assurance—

des Marchands	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
de la Louisiane	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
de la Nlle-Orléans	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
du Sud	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
du Crescent	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
du Home	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
				$730

Certificat No 182 pour 5 actions de la Compagnie du chemin de fer de Lafayette et de Pontchartrain.
Certificat No 18, pour Dix (10) actions de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles de la Nouvelle-Orléans, à 25 payées.
Certificat No 200, pour Cinquante (50) actions de la Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Certificat No 463, Bureau du Receveur, District sud-est de la Louisiane, le 30 juin 1836, pour 160 arpents de terre dans la paroisse St Jean-Baptiste T 12 S R 10 E, [illegible] émis en faveur de C. D. Yancey et autres.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Magasin en briques à trois étages, No. 14 rue Dumaine et Maison en briques à deux étages, No. 107 rue Villeré.
PAR C. E. GIRARDEY & Co., encanteurs. Bureau, No 17 Place de la Bourse.
SAMEDI, le 6 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—
1o—Le magasin en briques à trois étages, No. 14 rue Dumaine, entre les rues Chartres et Levée, mesurant 21 pieds 1 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine, sur une profondeur de 65 pieds 8 pouces. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, et une bâtisse en briques à trois étages dans le fond connu par le No 14 rue Dumaine.
Conditions—L'acquéreur devra assumer [illegible] de deux billets hypothécaires [illegible] la balance comptant.
2o—Cette maison en briques à deux étages, rue Villeré entre St-Louis et Toulouse, ayant 6 chambres, jardin au fond, cave, &c. Sur un lot de terrain mesurant 32 pieds de face sur 45 pieds 3 pouces de profondeur.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, [illegible] les honoraires d'avocats, assurances, &c. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur.
Actes de vente et les timbres de Revenu, aux frais des acquéreurs pardevant Wm Shannon, notaire public.
21 mars—1,4,5,6 avril

OCCASION.
Placements sûrs et avantageux.
MAGASIN DE LA RUE DU CANAL,
No. 142 rue du Canal,
Près de l'encoignure de la rue Carondelet;
—ET—
Deux magasins en briques à trois étages, la façade du rez-de-chaussée en fer,
Nos. 186 et 188, rue Gravier,
Entre les rues Carondelet et Baronne.
—EGALEMENT—
Un morceau de terre de valeur dans le Quatrième District.
SUCCESSION DE GEORGE MAY,
No 16,440, Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co., N. J. HOEY, encanteur.
SAMEDI, le 13 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un décret de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, rendu le 7 de mars 1867 et signé le 12 de mars 1867, et d'un ordre subséquent rendu le 9 de mars 1867, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de GEORGE MAY, décédé, les propriétés de valeur ci-après décrites:
LA BATISSE en briques à trois étages No 142 rue du Canal. [illegible]
—CONDITIONS DE LA VENTE—
Un quart comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Le reste en paiements égaux, à un, deux et trois ans de crédit, en billets des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à parfait paiement. [illegible]
Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant M. J. A. Quintero, notaire public, No 75 de la rue Carondelet, aux frais des acquéreurs. 13mars—23,30—avr 6,13

Propriétés améliorées à Brooklyn
SUCCESSION DE BERNARD LAVIN.
No 234—Deuxième Cour de District Judiciaire. Paroisse de Jefferson.
PAR C. E. GIRARDEY & CO., NICHOLAS J. HOEY, encanteur. Bureau, No. 17, Exchange Place.
SAMEDI, le 13 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. Cazabat, juge de la Deuxième Cour de District Judiciaire paroisse Jefferson, daté le 27 de février 1867, il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la dite succession—
Six lots de terre à Brooklyn, paroisse de Jefferson, sur la rive droite du Mississippi, désignés par les numéros 6 à 11 de l'îlet No 1, borné par Ocean Avenue, rue Water, le chemin public et la ligne divisant la dite ville (Brooklyn), de la propriété de Peter Marry, d'après un plan par d'Hemecourt, septembre 1859, déposé au bureau de Jas. Graham, dernièrement notaire, et annexé "plan No 131."
Les dits lots se touchent et mesurent chacun 180 pieds de face sur la Ocean Avenue, 130 pieds 8 pouces et 8 lignes de profondeur et face sur la rue Water, et 147 pieds 3 pouces de profondeur du côté du chemin public.
Les améliorations consistent en une maison basse avec 2 chambres, cuisine, hangar, &c.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Acte de vente et les timbres de Revenu, aux frais des acquéreurs devant E. Commagere, notaire.
16 mars—23, 30—avril 6, 13

Maison Double en Briques sur le Louisiana Avenue, entre les rues Jersey et Chippewa,
Pour le compte et aux risques du premier acquéreur.
Par C. E. GIRARDEY & Co., encanteurs. Bureau: Passage de la Bourse No 17.
SAMEDI, le 13 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte et aux risques du premier acquéreur R. E. RIVERS, qui ne s'est pas conformé à l'adjudication qui lui fut faite, le 9 février 1867, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de Terre sur la rue Napoleon Avenue dans l'îlet borné par Louisiana Avenue, Delachaise, Chippewa et Jersey, et désigné par la lettre F sur un plan par Reizenstein, mesurant 35 pieds 11 pouces sur la Louisiana Avenue sur une profondeur de 128 pieds. Les améliorations consistent en une maison double en briques, toit en ardoises, et une cuisine à deux étages en briques, [illegible]
Conditions—Un quart comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets de l'acquéreur, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 p. % par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. [illegible] Les améliorations devront être assurées [illegible] et la police transférée au vendeur.
Actes de vente et les timbres de Revenu aux frais des acquéreurs, pardevant Gottschalk et Magner, not. pub.
31 mars—avr 6,13

Résidence à deux étages No 82 rue Locust, entre les rues Commune et Gravier, et terrains rue Julie.
SUCCESSION DE JOHN F. KEARNEY No 18,449.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & CO., N. J. HOEY, Encanteur. Bureau, No 17 Passage de la Bourse.
IL sera vendu à l'enchère, samedi le 13 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, daté le 6 de mars 1867 pour le compte de la susdite succession—
1o—UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Locust, (dernièrement Ste Marie) Commune, Gravier et Magnolia, mesurant 25 pieds de face à la rue Locust, [illegible]
2o—UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Julie, Cypress, Roman et Derbigny, désigné par le No 1 B, et mesurant 35 pieds de face sur la rue Julie, sur une profondeur de 130 pieds.
CONDITIONS—La moitié comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque [illegible]
Actes de vente et les timbres de revenu des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, pardevant A. Hero, Jr. notaire public. 10 mars—

Eau de Seltz. Eau de Seltz.
LOUISIANA SELTZER WATER MANUFACTORY,
71........Rue Poeyfarré........71.
A dater de ce jour, le prix de notre EAU DE SELTZ est réduit à HUIT CENTS le syphon, livré à domicile.
25 mars—1m TREBOULET & LESOREY.

VENTES A L'ENCAN.
PAR O. VALETON.
Fromage, Beurre, Jambons, Tabac, &c.
PAR O. VALETON, encanteur.
SAMEDI, 6 avril, à onze heures du matin, il sera vendu, au No 45 rue Tchoupitoulas—
Fromage, beurre, jambons, pieds de cochons, huile de charbon, oignons, ketchup de tomates, noix, chandelles, tabac à chiquer, pipes, olives, &c. &c.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 avril

Tabac à chiquer! Tabac à priser!
PAR O. VALETON, Encanteur.
SAMEDI, 6 avril, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 45 rue Tchoupitoulas—
31 caisses tabac à priser d'Ecosse,
3 barils do do en blagues,
25 caisses do à chiquer, par quarts de grosse.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 avril

Vin de Champagne! Vin de Champagne!
de St-Marceaux & Cie.,
Pour clore des consignations, à un long crédit.
PAR O. VALETON, Encanteur.
LUNDI, 8 avril, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au magasin de l'importateur, [illegible], No 6, rue Peters, en face de la Douane—
400 caisses champagne, grandes et demi-bouteilles, en douane ou droits payés.
Conditions
Jusqu'à $300, comptant, en billets du Trésor;
De 300 à 1000, 60 jours;
De 1000 à 150[illegible], 6 mois, pour du papier, à la satisfaction du vendeur. 5avril

PAR D. E. MORPHY.
Colliers de chevaux.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
AUJOURD'HUI, samedi, 6 avril, à 10 heures A. M., au magasin No 47, rue des Magasins—
50 douzaines colliers de chevaux.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6 avril

Pour des billets de la ville.
Beurre, Jambons, Porc, Bœuf, Fromage, Balais.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu samedi 6 avril 1867, à 11 heures et demie du matin, aux magasins Nos 49 et [illegible] de la rue Lafayette, sans réserve pour clore les consignations, des fromages, beurre des comtés du Nord et de l'Ouest, jambons, porc, bœuf, fromage, balais.
Conditions—comptant, en billets de ville. 5 avril

Vente par les gardiens du port.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu, samedi 6 avril 1867 à 10 heures du matin, au magasin No 47 rue des Magasins, par ordre et pour la surveillance des gardiens du Port de la Nouvelle-Orléans, pour le compte de qui il appartiendra—[illegible] sur le steamer Oriental—Conditions, comptant. 5avril

PAR WALTON & DESLONDE
Ilets de terre à Carrollton, près du Nouveau Canal et à peu près à quatre îlets du Chemin de Courses de la Métairie, sur le coteau de la Métairie.
Succession de A. H. Gladden, décédé.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Dossier de la Cour—No 27,735
PAR J. B. WALTON & DESLONDE. J. B. WALTON, encanteur.
Bureau No 47, rue Carondelet.
SAMEDI, 6 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 février 1867, dossier de la Cour No 27,735, il sera vendu pour le compte de la succession [illegible]
DEUX ILETS DE TERRE, dans la ville de Carrollton, [illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.
Actes de vente pardevant [illegible] notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis.

VENTE DE SUCCESSION.
Cinq Terrains à Alger, près du ferry du Troisième District.
Succession de Jas. J. ANDERSON, décédé.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE, J. B. WALTON, Encanteur.
[illegible]

VENTE DE SUCCESSION.
Une Maison en bois à deux étages avec mansardes et deux Terrains, Dans le Quatrième District, sur la rue St Charles, entre les rues Quatrième et Washington.
Succession de J. March Dosmon.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE, J. B. WALTON, encanteur. Bureau rue Carondelet, No 47.
[illegible]
Termes et Conditions.
[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Résidence en briques dans la rue Girod, entre les rues Carondelet et St Charles.
Succession de Jas. Anderson.
No ——Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co, N. J. HOEY, Encanteur. Bureau, Passage de la Bourse, No 17.
SAMEDI, le 27 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 22 mars 1867 il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de James Anderson, décédé, la bonne propriété suivante:
Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Girod, Carondelet, Lafayette et St Charles. [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. Hero Jr., notaire public aux frais de l'acquéreur.

OCCASION.
Vente positive de l'Habitation connue sous le nom de "The Stewart Place."
Trois quarts d'intérêt dans une habitation de prix, située sur le fleuve Mississipi, connue sous le nom de "The Stewart Place," et des Terres attenantes, dans la paroisse d'Ouest Bâton Rouge, Lne.
Succession de A. A. Williams.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. No 20,016.
PAR C. E. GIRARDEY & CO. NICHOLAS J. HOEY, encanteur. Bureau, No 17, Place de la Bourse.
SAMEDI, 4 mai 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu dans la susdite succession, le 18 janvier 1867, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la succession de A. A. Williams, décédé savoir—
Tous les droits, titres, intérêt et prétentions de A. A. Williams, décédé, c'est-à-dire les trois quarts indivis de la propriété suivante établie en habitation sucrière—
Un certain morceau de terre situé dans la paroisse d'Ouest Bâton Rouge, sur le fleuve Mississipi, à environ trois milles en dessous de Bâton Rouge, et connue sous le nom de STEWART PLACE, ayant une façade sur le fleuve Mississipi, de vingt huit (28) arpents, sur une profondeur de quatre-vingts (80) arpents entre lignes convergentes, bornée, au-dessus, par les terres de [illegible], et au-dessous, par celles de J. Landry, et dans le fond, par le morceau de terre ci-après décrit, terres achetées par Nolan Stewart de V. Allain et autres.
Egalement, les trois quarts indivis de la section fractionnée No 28, dans le township No. 7, range Sud, 12 Est, situé dans le fond et attenant au morceau de terre ci-dessus décrit. Ces deux morceaux de terre ont ensemble deux mille cinq cents (2,500) acres, plus ou moins. L'autre quart sera vendu en même temps et aux mêmes conditions que les autres.
Egalement la section 25 et le ¼ S. E. de la section No 26 dans le township 7, range Sud et 12 Est, et ayant ensemble dix-huit cents (1800) acres, plus ou moins.
Egalement, toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui se trouvent sur le dit morceau de terre; tous les droits, voies, privilèges et avantages, toutes les machines, mulets, wagons, charrues, vaches, veaux, &c., tous les biens personnels trouvés sur la susdite habitation au moment de la vente.
Conditions—$1,000 comptant, ou un montant suffisant pour payer les frais de la Cour et des encanteurs, le reste à 12 mois de crédit, en billets de l'acquéreur, endossé à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque spéciale portant intérêt à raison de 8 p. % par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les $1,000 comptant seront exigés au moment de l'adjudication.
Les actes de vente, avec les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais des acquéreurs.
20 mars—Av. 6, 13, 20, 27 av. 4 mai.

Marchandises sèches,
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET,
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.
L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'avoir lieu.

VENTES A L'ENCAN.
PAR G. DE FERIET.
Douze magnifiques Terrains situés au coin des rues Louisa et Moreau, Troisième District,—avec les bâtisses qui se trouvent dessus et sont connues sous le nom de "Ecuries [illegible]".
Par G. DE FERIET, Encanteur. Bureau, No 62, rue Royale.
SAMEDI, 6 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—
DOUZE TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Chartres (ci-devant Moreau), Clouet et Royale (ci-devant Casacalvo). Les dits terrains portent les Nos 1 à 12 inclusivement. [illegible]
Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus. On aura des détails complets le jour de la vente en s'adressant à l'encanteur.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—Un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, [illegible]
Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 5avril

Jolie maison cottage au coin des rues St-Louis et Johnson.
PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau, rue Royale, No 62.
[illegible]

Terrain de prix pour bâtir dans la rue Dumaine, entre les rues Chartres et Royale.
PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau rue Royale, No 62.
[illegible]

Magasin de prix, en briques, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse. Egalement, une résidence de choix située au coin des rues Quartier et Remparts et à laquelle est attaché un magnifique jardin.
PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau rue Royale No 62.
[illegible]

Vente pour effectuer un partage.
Propriété de très grand prix située dans le Troisième District et connue sous le nom de Propriété [illegible].
PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau No 62, rue Royale.
QUATORZE TERRAINS [illegible]

Maison basse, rue St Pierre, No 86, entre Bourbon et Dauphine.
Succession de P. D. Henry, de madame P. D. Henry et de madame F. Calongne, consolidées.—No 18,871.
PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, No 62, rue Royale.
[illegible]

Magasins en briques, à trois étages, Nos 550 et 552 de la rue Casacalvo (maintenant Royale).
Succession de J. B. Lang.
PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau No 62 rue Royale.
SAMEDI le 6 avril 1867 [illegible]

Terrain sur la rue Howard, entre les rues Clio et Calliope.
Succession de Charles Strack—No 18,422.
Par G. DE FERIET, Encanteur. Bureau: No 62, rue Royale.
SAMEDI le 6 avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]
Ladite portion de terre mesure 16 pieds 8 pouces de face à la rue Howard par 112 pieds de profondeur [illegible].
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Acte de vente [illegible] notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 mars—6 avril

---

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. ROGER & CO.
Chapeaux! Chapeaux!
100 Caisses chapeaux pour hommes et garçons.
PAR E. ROGER & CO., O. DEJAN, encanteur.
SAMEDI 6 avril 1867, il sera vendu à 10 heures et demie précises à leurs salles d'encan Nos 45 & 47 rue de la Vieille Levée—
100 caisses chapeaux pour hommes et garçons, comprenant un assortiment frais et choisi exprès pour ce marché.
Conditions à la vente. 5avril

Bottes et Souliers.
200 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR E. ROGER & Co., O. DEJAN, Encanteur.
SAMEDI 6 avril, il sera vendu à 11 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée. 200 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants reçus par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie.
Conditions à la vente 5 avril

PAR HOLZ, BLOHM & CO.
Habillements et Chapeaux.
PAR HOLZ, BLOHM & Co. JOHN C. BLOHM, encanteur.
SAMEDI, 6 du courant, à 10 heures et demie du matin, dans leur salle d'encan, au No 33 de la rue Bienville, il sera vendu—
350 lots d'habillements tels que
Dusters, pantalons et habits toile,
Habillements casimir noir et raies blanches,
Habits et pantalons en jeans, pantalons tweed,
Pantalons et habits en drap noir,
Habits toile blanche, &c. &c.
—Egalement—
150 douzaines chapeaux pour hommes, jeunes garçons et enfants.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5 avril

Marchandises sèches étrangères et américaines.
PAR HOLZ, BLOHM & CO. JOHN C. BLOHM, encanteur.
SAMEDI, 6 du courant, à 11 heures du matin dans leur salle d'encan, au No 33 de la rue Bienville, il sera vendu—
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5avril

Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR HOLZ, BLOHM & CO., JOHN C. BLOHM, encanteur.
SAMEDI 6 du courant, 10 heures du matin dans leur salle d'encan au No 33 de la rue Bienville [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5avril

PAR BERNARD TURPIN.
Vente positive et sans réserve pour cause de liquidation.
PAR BERNARD TURPIN, EUGENE TOURNÉ, Encanteur.
[illegible]

Vin rouge en barriques, Vin blanc, [illegible]
PAR BERNARD TURPIN, EUGENE TOURNÉ, Encanteur.
[illegible]

Propriété [illegible], Quatrième District.
Succession de N. Schneider.
PAR BERNARD TURPIN, EUG. TOURNÉ, Encanteur. Bureau, No 30, Vieille-Levée.
[illegible]

PAR S. GUINAULT
VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.
[illegible]

Vente pour cause de maladie.
PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.
[illegible]

Vente sans réserve et par liquidation de beaux Terrains améliorés, dans le voisinage immédiat du Fair Grounds.
PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.
SAMEDI 6 [illegible] 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.
Succession de Chas. A. Hattier.
—No 27,123—
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur. Bureau, No 37 Passage de la Bourse.
SAMEDI, 6 avril 1867 à 11 heures du matin, il sera vendu au Passage de la Bourse [illegible]
UN CHEVAL BAI.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR ALFRED BOULIGNY.
Vente péremptoire de propriétés améliorées de grande valeur, dans le Second District près de la rue du Canal:
Un Terrain rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine, un Terrain rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine, un Terrain rue Remparts, entre St Louis et Toulouse.
PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur, Bureau, rue Carondelet, No 2.
IL sera vendu à l'encan, samedi, le 6 avril, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—
1o.—Un terrain dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Bourbon et Dauphine et désigné par la lettre A, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, [illegible]
2o—Deux terrains dans le susdit îlet et désignés par les lettres B et C [illegible]
3o—Un terrain dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St Louis et Toulouse [illegible]
Termes et conditions [illegible]
Acte de vente pardevant F. Grima, notaire public, [illegible]

PAR G. DE FERIET.
Succession de Louise Allard, veuve de François Robert—No 20,431.
PAR G. de FERIET, encanteur. Bureau No 62, rue Royale.
SAMEDI, le treize avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 mars 1867 [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. [illegible]

J. A. OELLES,
Architecte et Entrepreneur,
20......RUE CARONDELET......20.

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN & MARKS.
Grande Vente, Sans Réserve, par Colis.
Vente par Catalogue, au comptant de 500 colis de Marchandises sèches étrangères et du Pays.
PAR HOFFMAN & MARKS. S. S. ZELNICKER, encanteur. Bureau rue de Chartres No 28.
IL sera vendu, lundi 8 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 28 de la rue de Chartres—
500 colis de marchandises sèches étrangères et américaines, consistant en:
[illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.
On pourra se procurer des catalogues le jour de la vente, de bonne heure, au bureau des encanteurs. 5avril

MONTGOMERY BROS. & CO.
Beaux Meubles en acajou et en noyer, de salon, chambres à coucher et salle à manger. Carpettes, Tapis, Glaces, &c. &c. [illegible]
PAR MONTGOMERY BRO & Co. R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu, lundi 8 avril, à 10 heures, dans la résidence rue St-Louis [illegible] et Bourgogne—
[illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles. Meubles. Meubles.
PAR MONTGOMERY & BRO. R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu samedi, 6 avril, à 11 heures, à leur salle d'encan, [illegible]
Un assortiment général de meubles
—TELS QUE—
[illegible]
—EGALEMENT—
[illegible]

Grande vente péremptoire d'écurie chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagonettes, à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS. R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu samedi 6 avril [illegible] à 11 heures [illegible]
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.
AUSSI:
Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant [illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR.
Vente sans réserve de [illegible] carreaux, extra fine, mousseline [illegible] rayée, brillantée, etc., etc.
PAR FORSTALL & SPEAR. PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Salle de vente, No [illegible] rue Bienville.
SAMEDI courant, [illegible]
Conditions—comptant [illegible]

POUR CAUSE DE DÉPART.
Vente d'un fond de Magasin de Variétés.
PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Salle de vente No 36 rue Bienville.
MERCREDI 10 [illegible]

Terrain de valeur faisant face aux rues Clay et Front Levée, Deuxième District.
PAR FORSTALL & SPEAR. PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
LUNDI 8 avril 1867 [illegible]

Dix-neuf terrains faces aux rues St-Patrick, Palmyre, Olympia & Banks, Premier District.
PAR FORSTALL & SPEAR. PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
LUNDI 8 avril 1867 [illegible]

Succession de John Crosins.
Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans.
Terrains vides et améliorés, dans les Premier Second et Troisième Districts, à Jefferson City, Carrollton, et dans l'Etat de l'Alabama.
PAR FORSTALL & SPEAR. PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau, No 36 rue Bienville.
LUNDI le huit avril 1867 à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, par ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour le compte de la susdite succession—
[illegible]
Termes et conditions [illegible]

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c.
R[illegible]
A. BROUSSEAU & Co., rue de Chartres, No 19.
10 mars—